

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 335 DU JEUDI 04 JUILLET 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

TÉMOIGNAGE

Mory Djéli Deen Kouyaté, « le stentor de Guinée » s'en est allé

P.3



Édito à vue d'Aigle

La transition CNRD à la croisée des chemins

Au lendemain de leur prise du pouvoir dans les circonstances que l'on sait, le Général Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD ont dit qu'ils font de refondation de l'État et de la rectification institutionnelle leurs priorités pour remettre la Guinée sur les rails, au triple plan politique, économique et social. Mais Dieu seul sait que tous les actes qu'ils ont posés à ce jour sont diversement appréciés par les Guinéens de l'intérieur et ceux de la diaspora... P.2

LES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS
COMMUNAUX MENACENT P.4



MOUSSA DORÉ, RÉPOND AUX ENSEIGNANTS
CONTRACTUELS COMMUNAUX P.5



PRÉTENDUE DISPONIBILITÉ DES
RÉSULTATS DU CEE P.6



GRAVE ACCIDENT À MARÉLA

**Voici ce qui s'est réellement
passé (Entretien)**

P.4

MILO FC VS AS KALOUM

**La ligue guinéenne de football
a tranché (Entretien)**

P.7

CRISE D'ÉLECTRICITÉ EN GUINÉE

**Ce qu'en pense le vice-président
de l'UFDG, Kalémodou Yansané**

P.7

Édito à vue d'aigle



La transition CNRD à la croisée des chemins

Au lendemain de leur prise du pouvoir dans les circonstances que l'on sait, le Général Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD ont dit qu'ils font de refondation de l'État et de la rectification institutionnelle leurs priorités pour remettre la Guinée sur les rails, au triple plan politique, économique et social. Mais Dieu seul sait que tous les actes qu'ils ont posés à ce jour sont diversement appréciés par les Guinéens de l'intérieur et ceux de la diaspora.

Pour leurs détracteurs, l'actuel locataire du palais Mohammed V et ses compagnons du CNRD auraient un agenda caché pour s'éterniser au pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens et de la communauté

internationale. Des acteurs sociopolitiques, non des moindres ont déjà menacé de ne plus reconnaître le pouvoir du CNRD au-delà du 31 décembre 2024.

Quant aux chauds partisans du CNRD, ils estiment que le bilan des autorités de la transition est plutôt élogieux. Ils citent pêle-mêle la création de la CRIEF pour poursuivre toutes celles et tous ceux qui se sont rendus coupables ou qui se rendront coupables de graves infractions dans l'exercice de leurs hautes fonctions;

l'ouverture des chantiers aux quatre coins du pays (routes, hôpitaux, échangeurs, aérodromes, barrages, ponts et échangeurs); l'érection de la justice en boussole pour tout le monde pendant cette transition; un engagement ferme à organiser des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils au bout de 2 ans (à partir de janvier 2023); la mise en place d'un cadre de dialogue pour permettre à tous les acteurs sociopolitiques du pays de se retrouver autour de la table pour discuter sereinement des sujets d'intérêt national.

Comme on le voit donc, la transition CNRD se trouve à la croisée des chemins. Il est à espérer vivement que le retour à l'ordre constitutionnel se fera de façon apaisée pour qu'avec un président civil élu, les Guinéens puissent enfin jouir pleinement de l'immense richesse du sol et du sous-sol de leur pays exceptionnellement gâté par dame nature.

Kéfina Diakité



ACTUALITÉ

AG DU RPG ARC-EN-CIEL

Un cadre du parti revient sur le bilan du régime Condé dans le secteur minier

À la faveur de l'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel, ex-parti au pouvoir, qui s'est tenue samedi 29 juin 2024, Aboubacar Demba Dansoko, a parlé du secteur minier, notamment de Simandou, le méga-projet qui fait remarquer plus d'un Guinéen.



«Les pays qui produisent la bauxite, c'est l'Australie, c'est la Jamaïque, c'est l'Indonésie, c'est le Canada. Ces pays-là sont favorisés parce qu'ils ont toutes les infrastructures sur le terrain. Ils ont les ports, les chemins de fer, les outils d'évacuation, ce que nous n'en avons pas. Mais la chance de la Guinée, c'est la teneur de sa bauxite. Et surtout, le fait que le marché des matières premières s'est déplacé de l'Occident. Désormais le marché des matières premières est principalement en Chine», a-t-il fait savoir. Avant de vanter les acquis du RPG Arc-en-ciel et de son président dans le secteur vital des mines.

« C'est pourquoi il a mis en place le nouveau Code minier qui est en vigueur actuellement. Il fallait donc dompter le marché, faire en sorte que la production de la Guinée soit suffisante et importante, pour que le marché soit impacté lorsque la Guinée va se retirer. Ce sont les objectifs politiques au-delà de ce qui se fait pratiquement sur le terrain. Vous avez vu les investisseurs ont été encouragés à venir investir en Guinée. Quand l'investisseur vient, les conditions sont favorables, il investit. Quand il commence à amortir son investissement, on peut en ce moment résoudre le problème des fuites, la mauvaise gestion et rendre les règles drastiques pour permettre au pays d'engranger des

ressources. S'il était au pouvoir jusqu'à présent, c'est ce travail qui allait être fait. Cela allait faire devenir la Guinée le premier producteur de bauxite et on allait avoir la capacité de dire que le prix de la bauxite désormais c'est tel et on n'aurait pas pu changer parce que le premier producteur, il a son mot à dire...Le Simandou dont on parle actuellement, qui a causé tant de problèmes et qui cause des problèmes encore, vous savez qu'avant la mort du Président Lansana Conté, le Simandou était perdu. Le Simandou n'appartenait plus à la Guinée, parce que de par la corruption, certains Guinéens l'avaient vendu à vil prix à l'israélien le milliardaire Benny Steinmetz. Vous vous souvenez qu'on voulait mettre le chemin de fer de Kenien jusqu'au Km36. C'était pour tromper le peuple. Mais quand le Président Alpha Condé est arrivé, le Président brésilien Lula a été invité. À son arrivée, le Président brésilien a compris qu'il y avait problème, parce que le peu d'argent que Benny Steinmetz avait utilisé pour acheter Simandou, moins de 2 millions de dollars, et avait vendu à plus de 2 milliards de dollars et demi, une partie de ce qu'il a acheté aux Brésiliens. C'est ce qu'on était en train de dire pour mettre cette poudre qu'on était en train de jeter sur nos yeux. Quand le Président Alpha Condé est venu, il a dit non, ça ne peut pas marcher. Et c'est grâce à son carnet d'adresses, grâce à la confiance qu'il a, que le monde entier s'est mobilisé pour que le Simandou revienne dans le portefeuille de l'État guinéen»

Kéfina Diakité

TÉMOIGNAGE

Mory Djéli Deen Kouyaté, « le stentor de Guinée » s'en est allé

Dans les années 1967-1968, il était question du chanteur qui a la plus forte voix qu'on connaît, et on parlait de James Brown et de Johnny Halliday. En Guinée, on parlait de Sory Kandia Kouyaté et de Kadet Diawara. Mory Déli Kouyaté n'était pas encore né...

Avant le sujet du jour, on peut pousser un ouf de soulagement pour remercier « so Djak's Music » de poster la vraie version de *Beyla*-deuxième version, et non « Ballakè première-version », sur la toile, pour la postérité. Des internautes demandent s'il y a une autre version. Oui ! La toute première toute version de ce *Beyla* est de 1966, son tempo est un peu plus rapide, ainsi que le solo d'introduction. La deuxième version de ce *Beyla* est de 1968, elle est en 2 exemplaires, une bonne, celle que « so djak's Music » a postée, et une autre en brouillon, qui est également postée dans l'album. Les deux exemplaires ont été conservés par les techniciens de son de l'époque (Moussa Konaté Moïse et autres), les techniciens émérites de cette prise de son archaïques, mais qui n'a rien à envier à la netteté des enregistrements numériques actuels. Qu'ils en soient remerciés pour toujours, pour la postérité.

Actuellement, pour sa mélodie qui nous a charmés depuis l'enfance, des ensembles modernes d'Europe reprennent sous forme de musique classique nombre de compositions du *Bembeya*, avec Sékouba Bambino Diabaté, c'est dire que le *Bembeya* est immortelle, n'en déplaise à mon aîné Ansoumane Bangoura, qui les prenait pour des *Kharemans*, à leur arrivée à Conakry, dans un camion poussiéreux, en 1966. Le morceau "*Beyla*", devenu "*Ballakè*", a été mâché et remâché par le *Bembeya jazz National*, il a été joué, joué, et rejoué. C'est lui qui a été présenté au Festival de 1973, alors que certains s'attendaient à un morceau de show et de choc pour impressionner Franco et le TP OK jazz, qui a été fasciné au « Jardin de Guinée », en marge du festival. Les survivants du *Bembeya* doivent raconter ce face à face *Bembeya-TP OK jazz*.

Parlant des voix puissantes de la Guinée, les adolescents de la cité douane ont été témoins d'un incident, ou d'une altercation entre Kouyaté Sory Kandia et Kadet Diawara, à "l'Information". Quand on parle, ici, de l'information, Boulbinet n'existait pas, à l'époque, la radio nationale était à l'actuel commissariat central, auparavant le siège de la Police urbaine de Conakry, dans les années 1970, une terreur. La PU était entre Nafaya et



Printania. "L'information" dont il est question était à l'emplacement actuel du Centre culturel franco-guinéen et de l'ancien ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Les jeunes y accouraient, les matins, pour s'enquérir de la programmation du film du jour ; on projetait des films dans l'actuelle salle de spectacle du Centre Sory Kandia Kouyaté, du Centre Culturel franco-guinéen. Il n'y a que l'ameublement et le décor qui ont changé.

On a en mémoire l'image de Kadet Diawara rouge de colère, les cheveux ébouriffés, un foulard noué autour des reins, pagne et boubou retroussés, qui était amenée. A l'intérieur, d'autres gens entouraient Kandia, lui aussi était agité. Les deux meilleures voix de la Guinée en étaient venues aux mains ? Quelle était la raison ? Certains membres de l'ancien ensemble instrumental et choral de la

Voix de la Révolutions sont en vie.

Il y a un qui est à la traque des anciennes gloires. Il y a du grain à moudre, ici, chacun fait son petit métier...

Dans les années 1987-88, on fait un saut de 20 ans, j'écoutais de la musique ramenée d'Allemagne démocratique dans le bar "La Colline", de Dabondy. Un type tapa à ma porte et se présenta comme l'adjutant-chef Mamadi Camara, co-pilote de l'hélicoptère présidentiel, et me dit que ma musique lui rappelle sa formation militaire,

à Moscou, et il m'invita dans mon bar prendre un verre, on a fait connaissance, et il a amené tout son groupe. A l'époque, quelques Mig volaient encore. Je ne savais pas que le résidu du Kérogène non brûlé des Mig servait comme pétrole aux femmes. Vous vous imaginez bien que le problème d'électricité n'était pas... Mamadi était comme responsable de la section carburant de l'Aviation militaire... A cause de la musique, il apporta 2 bidons de 20 litres de pétrole : « Qu'est-ce que c'est ? Je n'en veux pas ! » — « Si tu n'en veux pas, ta femme en voudra... »

Ainsi, on a commencé à nouer les choses, il m'amenait chez lui, à la base aérienne de Conakry. Anomalie ou quoi, Mamadi avait sa propre maison construite à l'intérieur même de la base aérienne, au fond, à côté des champs de patate, où les maraîchères de Conakry entretenaient des planches de patate, en les arrosant avec de l'eau sale et gluante descendant des hauteurs de Yimbaya. Les vendeuses venaient chercher ces feuilles de patate pour le marché. Depuis, la sauce feuille de patate...

Ainsi, la base aérienne était comme chez moi, j'avais les entrées et sorties libres. J'y avais aussi rencontré un tas d'amis de banc, d'enfance, de football ... parmi lesquels Samaké et Anti Sylla. Ce Anti-Sylla était sur la première liste du CNDD, des Dadis. Il a été rayé de la deuxième liste. Mamadi m'amenait dans tous les coins qu'il fréquentait, me présentait à tout son

entourage...

Il y a eu le face à face Ibro Diabaté-Mamady Cissoko-Doudou-Dada. L'adjutant-chef Mamady et son chef, le lieutenant Baba Sylla, le pilote, dans leur tenue de parade, me proposèrent d'aller au Palais. Ils ont eu des billets à 15 000fg, mais pas moyen d'accéder à la salle de spectacle. Les organisateurs avaient vendu plus de billets que de places. L'entrée était fermée et obstruée par la foule compacte. On nous proposa de payer chacun 2000 fg pour qu'un "déménageur" nous frayât un passage parmi la foule, mais côté parking officiel, vers la corniche. Baba tenait la ceinture du "dégageur", je tenais la ceinture de Baba, Mamady fermait la colonne pour me couvrir. Dans la foule en remous, qui est là, en grand boubou blanc, un chapeau traditionnel tressé, au sommet pointu et autres choses comme garnitures et décorations, avec une canne, et en « ballotage défavorable » ? J'attirai l'attention de Mamady, qui interpella : « Nfa Mory ! », et il inséra entre lui et moi le "Bélébéléba".

Tant bien que mal, on s'est bousculé, on s'est piétiné, on s'est marché sur les pieds, mais on a franchi l'entrée. C'est la seule fois que j'ai eu contact avec Mory Kouyaté, mais un contact on ne peut plus serré.

A l'entrée sud, entrée officielle, quelques vitres de la façade étaient brisées, les bérets rouges faisaient les fous avec leurs matraques en caoutchouc. J'étais découragé et proposai de revenir à la maison. Baba opiniâtre s'est opposé. Et vint une 4x4 blanche conduite par Rougui Baldé de Gris-Gris Production, Ibro Diabaté dormait à côté d'elle. Quelqu'un a dit en soussou : « Il est grillé, comme ça ! ». Mory nous a faussé compagnie sans un mot.

Dans la même formation qu'à l'entrée, on a avancé, à trois. Le béret rouge frappait le sol avec sa matraque ? Baba avançait à petits pas, le béret rouge reculait à petits pas, en frappant devant les pieds de Baba. Quelqu'un lui a crié, laisse-lès passer. Il a cédé en tendant la main, Baba lui a montré ses galons de lieutenant, il a fait « garde-débout ». Je lui mis un billet dans la main, il a fait le surpris,

alors qu'il m'a reconnu de loin : « Eh ! c'est toi, ça ! » — « *Fou-l-camp !* ».

Dans la salle, il faisait chaud, toutes les places assises étaient occupées. La magouille était claire et bien organisée : on nous proposa des places à 2000 fg. Quelques instants après, on a vu Mory Djéli monter les escaliers de la scène, au fond, avec son chapeau et sa canne. Mamady a dit : « El Mo, tu as vu ton gars ! ».

Quant au spectacle, un tirage au sort, à pile ou face, a été procédé pour désigner qui commencerait. ABD a lancé la pièce, si on me dit que ce n'était pas truqué, parce qu'il y a une technique pour commander que la pièce tombe sur une face ou l'autre, mais ce n'est pas le sujet du jour... c'est Mamady qui a gagné à commencer le spectacle. Mauvais sort... puisqu'à peine son dernier morceau terminé, la foule le chahutait, comme pressée de le voir débarrasser le plancher pour Ibro...

ABD mourra l'année d'après à l'hôpital Ignace Deen, de Conakry, Mamady Cissoko le rejoindra quelques années, plus tard, Mory Djéli Deen Kouyaté vient de les rejoindre...

J'ai acheté toutes les cassettes de Mory. A chaque fois que j'étais avec des amis, j'en avais un tas qui venaient, les dimanches, l'animateur de la Colline, un petit sacripant, dès mon entrée, mettait le morceau « Bankhi kangni » de Ibro et celui de Mory Déli, dans lequel il chantait Sidibé de Wassaba, un chef d'œuvre.

Mory Djéli Denne Kouyaté, « le Bélébéléba de la musique guinéenne », c'est encore une formulation, une "fabrique" de Ali Badara Diakité, qui l'appelait : l'homme à la poitrine de lion.

Pour moi, Mory Kouyaté, c'est toujours la bousculade au Palais du Peuple qui me revient à la mémoire. Mine de rien, cela fera bientôt 30 ans.

Avec la disparition du stentor, c'est la seule, l'unique et la vraie voix la plus puissante de la musique guinéenne qui s'en est allée. Dans combien de temps renaîtra une voix pareille en Guinée ?

Une pensée ardente pour lui. Dors en paix, « Bélébéléba ».

Moïse Sidibé



INTERVIEW

LES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS COMMUNAUX MENACENT

« Nous allons manifester pour exiger le respect du protocole d'accord » (Etienne Doré)

Alors que les portes et fenêtres des écoles sont fermées pour des vacances, c'est le moment choisi par l'Association des enseignants contractuels communaux de Guinée d'appeler à une manifestation pacifique contre dit-elle, le non-respect du protocole d'accord tripartite signé en décembre 2023. Le chargé à la mobilisation de cette structure, estime qu'ils ont été trahis à cause de leur bonne foi.

L'Aigleinfos: Alors que nous sommes en vacances, vous, association des enseignants contractuels communaux de Guinée, vous appelez à une manifestation pour dit-il l'application du protocole d'accord tripartite signé en décembre 2023. Quelle est l'opportunité de cette manifestation ?

Etienne Doré: A titre de rappel, il y a eu trois protocoles signés dans ce dossier. Le premier c'est le protocole d'accord tripartite obtenu entre le gouvernement, le patronat et les syndicalistes ; le deuxième c'est celui bipartite obtenu entre la coordination et le gouvernement et le troisième c'est celui-là dont le contenu vient d'être violé, ce qui nous amène à réagir.

L'Aigleinfos: Vous parlez de violation d'accord alors que le gouvernement a promis de faciliter votre intégration à la fonction publique à travers un test. Est-ce que vous ne voulez pas vous soumettre à cet exercice ?

Etienne Doré: Dans ce protocole, il a été dit que les enseignants contractuels devraient passer une pratique de classe qui serait synonyme



d'un concours spécifique, ce qui a été fait. Et après, il nous a été dit que les diplômes seront authentifiés et le résultat de ces deux tests devraient être publié le 21 juin et l'arrêté l'engagement aussi le 30 juin 2024, ce qui n'a pas été fait.

L'Aigleinfos: Qu'est-ce que vous comptez faire pour faire respecter ces engagements ?

Etienne Doré: Pour le respect de ces engagements, les autorités se disent que les classes sont fermées, donc nous n'avons plus de force

(ndlr) nous les alertons que dans les jours à venir, tous les enseignants contractuels de l'intérieur du pays même ceux de Conakry vont manifester pacifiquement pour se faire entendre.

L'Aigleinfos: Ne pensez-vous pas que c'est un peu paradoxal de parler de manifestation surtout des enseignants pendant que tout le monde est en vacances ?

Etienne Doré: Certainement vous ne trouvez pas de logique mais nous allons choisir de

lieux tels que les mairies, les places des préfectures de l'intérieur du pays pour manifester et ceux de Forécariah, Coyah, Dubréka vont tous venir à Conakry pour rallier le palais Mohammed V pour nous faire entendre. Si nous manifestons dans ces différents lieux, je crois que nous nous ferons entendre.

L'Aigleinfos: Quel est l'avis des autres structures des enseignants contractuels par rapport à cet appel à manifester que vous projetez ?

Etienne Doré: Je ne connais pas leurs avis mais il faut dire d'ailleurs qu'ils sont avec le gouvernement. Mais la majeure partie des enseignants contractuels sont unanimes de cette manifestation.

L'Aigleinfos: Le chef du gouvernement d'alors et celui de maintenant ce sont engagés à résoudre ce problème. Pensez-vous que vous être abandonnés à vous-mêmes ?

Etienne Doré: Pour un départ, on s'était dit que c'est une fumée blanche qui se dégage pour nous enseignants contractuels parce que le Premier ministre en personne avait pris des engagements pour que ce dossier soit clos. Mais vu que jusque-là il n'arrive pas à publier les résultats, nous pouvons penser que nous avons été trahis par ces nouvelles autorités.

L'Aigleinfos: Merci à vous Monsieur Etienne Doré, chargé de la mobilisation de l'Association des enseignants contractuels communaux de Guinée !

Etienne Doré: C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



INTERVIEW

GRAVE ACCIDENT À MARÉLA

Voici ce qui s'est réellement passé

La route continue d'endeuiller les familles. Un accident de la circulation a causé la mort de plusieurs personnes dans la sous-préfecture de Maréla, une localité relevant de la préfecture de Faranah. Les victimes revenaient d'un marché hebdomadaire. Selon les explications données par la première autorité de la sous-préfecture, Aboubacar Camara, président de la délégation spéciale de Maréla, une panne technique serait à l'origine de ce drame.

L'Aigleinfos : Nous avons appris qu'un accident s'est produit dans votre localité causant la mort d'une dizaine de personnes. Quelles sont les informations que vous avez eues concernant ce drame routier ?

Aboubacar Camara: Effectivement il y a eu un accident dimanche soir dans les environs de 21H sur la route Mambia-Maréla impliquant un

véhicule qui quittait le marché de Mambia qui avait à son bord, dix-huit passagers. Arrivé au district de Sonoya en venant vers Maréla, selon les explications, le chauffeur a dit que la direction est bloquée, le frein ne répondait plus et le moteur s'est éteint. Donc il fallait tomber. C'est ainsi qu'ils sont tombés dans un ravin où il y avait un peu d'eau. Sur place il y a eu treize morts à cause des bagages qui étaient dans le véhicule. Mais le

chauffeur n'est pas mort. **L'Aigleinfos:** Quels sont les efforts consentis sur place après cet accident ?

Aboubacar Camara: Depuis que nous avons appris la nouvelle, les autorités sous-préfectorales, sanitaires, locales et même les citoyens, tous se sont mobilisés pour se rendre dans les lieux pour porter assistance aux victimes, s'occuper des corps. Jusqu'au moment où nous parlons, le préfet de

Faranah et la direction de l'hôpital préfectoral se sont mobilisés pour aller présenter des condoléances aux familles éplorées.

L'Aigleinfos: Comment se fait la gestion des corps ?

Aboubacar Camara: Les corps sont en train d'être identifiés par les autorités préfectorales et sanitaires de Mamou pour ceux qui appartiennent à cette ville et ainsi que ceux de Faranah.

L'Aigleinfos: Et les victimes de

Maréla et Mambia, quelles sont les dispositions qui ont été prises à ce niveau ?

Aboubacar Camara: Ces corps ont été enterrés. Maintenant ce sont les condoléances d'usage que les autorités sont en train de faire. **L'Aigleinfos:** Merci à vous Monsieur le président de la délégation spéciale de Maréla !

Aboubacar Camara: C'est moi qui vous remercie. Et, je viens d'apprendre qu'un autre passager a succombé à ses blessures. Donc, le nombre de victimes passe de treize à quatorze personnes.

L'Aigleinfos: Merci pour toutes informations et toutes nos condoléances pour votre localité

Aboubacar Camara: C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



MOUSSA DORÉ, RÉPOND AUX ENSEIGNANTS CONTRACTUELS COMMUNAUX

« Ce sont des plaisantins. Ils ne peuvent même pas mobiliser cinquante personnes »

C'est la réponse du berger à la bergère. Le camp des enseignants contractuels dirigé par Moussa Doré, rejette le mot d'ordre de manifestation projeté par l'Association des enseignants contractuels communaux de Guinée. Le président du collectif des professionnels de l'éducation pense que les négociations par rapport à la régularisation de la situation des enseignants sont sur une bonne voie, il n'est donc pas question de les entraver. Il l'a dit dans une interview avec votre hebdomadaire.

L'Aigle infos : L'Association des enseignants contractuels communaux de Guinée appelle à une manifestation très prochainement pour dit-elle le non-respect de l'application des protocoles d'accord tripartite. Est-ce vous êtes associé à cette démarche ?

Moussa Doré : Nous ne partageons pas cette communication dans la mesure où la quasi-totalité des points consignés dans le protocole d'accord nous y avons travaillé dessus : l'identification des enseignants contractuels, la biométrie, la pratique des classes. Vous savez, tout travail a des contraintes, et pour nous, nous pensons que le processus se déroule dans les conditions les meilleures et que dans les jours à venir, nous verrons les résultats. Donc qu'ils arrêtent de faire la **d é m a g o g i e** communicationnelle.

L'Aigleinfos : Certes vous n'êtes pas associés à leur cri du cœur mais à vous entendre, c'est comme si vous banalisez leur existence. Une exigence qui va dans l'intérêt de vous tous ?



Moussa Doré : Pas du tout mais la plupart des enseignants contractuels sont agités, ils pensent que c'est en criant sur les réseaux sociaux ou en allant vers les médias qu'ils pourraient freiner le processus qu'on est en train de construire durant des années. Ce que nous faisons est un sacrifice, nous savons

ce que nous avons fait et ce qui nous reste à faire. Donc pas question de dire que nous sortons pour dire manifester. Manifester pour faire quoi ? Depuis combien d'années nous manifestons, qu'est-ce que cela a abouti ? ... C'est autour de la table nous avons signé un protocole d'accord qui est

en train d'être achevé par les cadres de l'administration publique.

L'Aigleinfos : Alors si on fait le calcul, de décembre 2023 à juillet 2024 ; sept mois se sont écoulés et concrètement rien n'est fait pour régulariser votre situation. Que dites-vous ?

Moussa Doré : Vous savez, les enseignants contractuels qui parlent ne disent pas la vérité. Par exemple celui qui dit ça a retardé ; vous savez combien de fois nous avons le pré-enrôlement ? Nous avons fait une première fois ça n'a pas marché, une deuxième jusqu'à une quatrième fois mais il y'a toujours eu des omis. Même maintenant là au moment où on parle il y'a 298 (deux-cent quatre-vingt-dix-huit) enseignants qui n'ont été enrôlés mais qui ont eu leurs numéros. Ils n'étaient sur place quand la mission d'enrôlement passait, et très malheureusement en remplaçant leurs fiches, ils ont oublié soit un dossier. Voilà pourquoi. Le retard n'est pas dû à l'administration c'est plutôt aux enseignants contractuels parce que ce qui était prévu est qu'on ouvre la plateforme une seule fois et

qu'on aille vers la biométrie. Quand ils disent que rien n'est fait concrètement, il faut savoir que ce qui reste c'est la publication des résultats. Et ce travail là, il est technique. Nous, nous étions dans la commission mais étant contractuels, ils nous ont dit de quitter pour que le travail technique soit fait par l'administration publique.

L'Aigleinfos : Donc, vous êtes en train d'affirmer que tout va bien jusque-là ?

Moussa Doré : Nous savons jusqu'où est le processus et nous savons qu'on n'est pas en train de faire trainer les enseignants contractuels. Le Premier ministre est le premier garant de ce protocole d'accord et il y tient à cœur. Jusque-là tout se passe à merveille, et ils seront surpris parce que dans les jours qui viennent, nous allons faire une communication officielle avec les gouvernants pour annoncer la date de la publication des résultats et de l'arrêté des contrats. Qu'ils ne s'enflamment parce que celui qui est en train de les pousser c'est N'Valy Condé, le philosophe. C'est lui qui les pousse à la dérive mais c'est peine perdue.

L'Aigleinfos : Etant donné que l'association des enseignants contractuels communaux de Guinée appelle à une manifestation, que demandez-vous aux enseignants face à cet appel ?

Moussa Doré : Je sais qu'ils ne peuvent même pas faire sortir cinquante personnes. Ce n'est pas quelque chose qui va nous inquiéter. Pour nous, les contractuels n'ont qu'une seule voie, c'est celle du collectif et de la coordination. Quand nous communiquons, ils sortiront ; et quand on leur demande de rester à la maison, ils resteront. Quand on est avec l'Etat on va avec intelligence.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Moussa Doré, président du collectif des enseignants des professionnels de l'éducation !

Moussa Doré : C'était un plaisir !

Entretien réalisé
par Samuel Demba. D

Kaba Kankoula

GRAND CONAKRY

Une dizaine de morts dans un incendie à Ansoumanyah plateau

La semaine dernière, un incendie ravageur a fait une dizaine de morts à Ansoumanyah plateau, à la Cimenterie, dans la commune de Kagbelen. Un sinistre qui relance le débat sur les incendies à répétition dans le Grand Conakry.

«C'est aux environs de 22h que je suis rentré hier. J'ai trouvé, comme d'habitude que beaucoup de mes enfants étaient déjà au lit. L'avant

dernier de mes enfants lui, était encore dans ma chambre en train de jouer avec le téléphone. Quand je me suis rendu compte qu'il était 23h, j'ai demandé et insisté que celui-ci aussi rejoigne sa chambre, estimant qu'il se faisait tard. En allant, mon fils m'a dit au niveau de la porte avant de sortir « au revoir », je n'avais rien compris», a confié le père de famille éploré Alhousseiny Touré. Et d'ajouter: «C'est aux environs

de 1h du matin que ma femme m'a réveillé pour me dire qu'il y a de la fumée dans la chambre des enfants. J'ai ouvert ma chambre pour tenter d'accéder au salon mais, la fumée était énorme. C'est ainsi que j'ai appelé mes voisins pour qu'ils viennent. Grâce à l'aide de ceux-ci, la fenêtre de ma chambre a été cassée. C'est comme ça que j'ai pu être sauvé avec ma femme et mon bébé d'environ un an. Ensuite, ils sont allés vers la chambre des enfants mais, ils n'ont pu sauver qu'un seul de mes enfants qui est aussi en réanimation à l'hôpital. Les autres, au nombre de dix sont allés s'enfoncer dans la douche, c'est là-bas qu'ils ont trouvé la mort. Pour l'instant,

nous avons dix cadavres sous les pieds. Toutes les victimes sont d'une même famille. Ici, il n'y a que moi et ma famille».

Quant à Abdoulaye 3 Camara, il a témoigné en ces termes: «Quand on a vu maintenant que ça ne va pas, on a appelé les sapeurs-pompiers.

Mais certains numéros, ça a passé. Quand ça sonne, certains ne prennent pas. Il a fallu qu'un colonel appelle et que les pompiers viennent de la ville. Mais avant qu'ils ne viennent, ça a trouvé que la population, les voisins ont fourni beaucoup d'efforts. Ça a trouvé qu'ils ont essayé. On a maîtrisé le feu maintenant».





PRÉTENDUE DISPONIBILITÉ DES
RÉSULTATS DU CEE

Le ministère apporte un démenti

Dans la matinée du lundi, 1er juin 2024, des rumeurs ont fait état de la disponibilité des résultats de l'examen d'entrée en 7^e Année. Certains sont même allés jusqu'à inventer des statistiques qui selon eux, seraient le taux d'admission au compte du Certificat de fin d'Etudes Élémentaires. Cette mésinformation qui a failli gagner le terrain, a été démentie par les autorités en charge de l'éducation. Le porte-parole du ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation que nous avons eu téléphone a appelé les uns et les autres à ne pas se fier à toute information vue sur les réseaux.



L'Aigleinfos : Des informations font état de la disponibilité des résultats de l'examen d'entrée en 7^e Année. Est-ce que vous confirmez cette information ?

Mohamed Ansa Diawara : Ce qui est malheureux, c'est que tout ce que les gens voient sur les réseaux sociaux, ils croient alors que nous avons une plateforme et nos portes sont grandement ouvertes. Ce n'est pas une première fois que les plaisantins des réseaux sociaux publient des informations qu'ils veulent, il y en a même qui publient les résultats. C'est archi faux. À l'heure qu'il fait, nous nous sommes concentrés sur la correction des résultats. Aucune statistique n'est encore disponible. Aucune!

L'Aigleinfos : Déjà que l'information est partie loin avec les réseaux sociaux, qu'est-ce que vous avez comme message pour les candidats ?

Mohamed Ansa Diawara : Nous demandons aux candidats et aux parents d'élèves de garder patience.

Aucune statistique n'est encore disponible. Toute information contraire à ça, est nulle et non effet. Nous avons d'ailleurs écrit un communiqué sur notre plateforme pour dire que tout ce qui se dit sur la toile est faux.

L'Aigleinfos : Les années précédentes, les résultats du CEE ne tardaient pas. Pourquoi pour cette année, ça a pris du temps à sortir ?

Mohamed Ansa Diawara : Ça a pris du temps parce que nous n'avons pas de cordes au cou; ça a pris du temps parce qu'on travaille sérieusement, ça a pris du temps parce nous voulons aller lentement mais sûrement. On n'a fixé aucune date de proclamation des trois examens. Nous voulons partir sûrement, et puis après, on fera un communiqué pour annoncer les résultats.

L'Aigleinfos : Que répondez-vous à ceux-là qui tentent de vous déconcentrer ?

Mohamed Ansa Diawara : Il appartient à ceux-là qui les écoutent de faire attention et

de tirer du vrai du faux. Je pense que la toile appartient à tout le monde et c'est un endroit où tous viennent s'exprimer. Il appartient aux bonnes personnes de revoir leurs sources d'information. Pour ce qui de notre département de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation, pour toute information, vous avez notre page. Venez prendre des informations là, à défaut vous appeler un cadre du département. Encore une fois, la toile n'est pas un lieu d'information fiable.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le porte parole du ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation !

Mohamed Ansa Diawara : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé
par Samuel Demba. D

CONAKRY Lancement des états généraux de l'Agriculture et de l'Élevage

Le mercredi 03 juillet 2024, le Premier ministre Amadou Oury Bah, a procédé au Chapiteau by Issa, au lancement des états généraux de l'agriculture et de l'élevage, avec pour thème: « Comment traduire le potentiel agropastoral de la Guinée en levier pour l'autosuffisance, la sécurité alimentaire et nutritionnelle ? ».

L'objectif de ces états généraux est de rassembler les principaux acteurs du secteur agropastoral pour discuter des défis et des opportunités, et élaborer des stratégies durables pour le développement du secteur. À cette occasion, le chef du Gouvernement guinéen a déclaré: « De par nos atouts, de par ce que Dieu nous a donné notamment les terres arables, les plaines, de l'eau, une main d'œuvre, nous ne pouvons pas nous contenter d'une contribution qui n'atteint même pas 20% du PIB. C'est raison pour laquelle ces états généraux doivent répondre à la problématique, comment se fait-il que ces atouts que certains caractérisent comme scandale en terme de potentialités que le Ministre de l'agriculture a qualifié de paradoxe. Comment trouver les voies et moyens de faire en sorte que ce paradoxe soit résolu définitivement ? C'est un enjeu capital et c'est la raison pour laquelle que le Président de la République, dès après le

05 septembre a tout mis en œuvre pour affecter des ressources avoisinant les 200% au secteur agricole pour que cette fatalité qui fait que malgré les atouts, la Guinée n'est pas parvenue à faire que son agriculture soit porteur de croissance véritable (...). Avant de rappeler que dans les années, la Guinée était la locomotive en Afrique de l'Ouest et dans tous les États qui composaient l'ancienne Afrique occidentale.

« C'est une réalité et un atout qui faisaient de la Guinée un Eldorado sur lequel les populations ouest-africaines pouvaient s'appuyer pour lutter contre la pauvreté et la sécurité alimentaire. C'est pour donc dire que nous avons eu à un moment donné, des capacités en termes de production pour faire de notre pays un levier exceptionnel en ce concerne le secteur agricole. Et donc les 19% d'aujourd'hui ne nous satisfont pas. Il faut donc changer ».

Kaba Kankoula

GUINÉE

Cellou Dalein Diallo tire à boulets rouges sur la transition CNRD

Dans une interview accordée à nos confrères de Jeune Afrique, le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, accuse le général Mamadi Doumbouya de vouloir se maintenir au pouvoir aussi longtemps que nécessaire, contre la volonté de la majorité des Guinéens. « Ils [les dirigeants actuels] ont affirmé haut et fort qu'ils ne resteraient pas un jour de plus après 2024. Aujourd'hui, cet engagement, tout comme ceux de mettre fin à l'instrumentalisation de la justice, au piétinement des droits et libertés des citoyens

et au dysfonctionnement des institutions, n'ont pas été respectés... Mamadi Doumbouya a également dit qu'il allait lutter contre la corruption et le détournement des deniers publics et qu'à cet égard, sa main ne tremblerait pas. Aujourd'hui, le peuple tout entier se sent trahi face à cette décision assumée de vouloir se maintenir au pouvoir aussi longtemps que possible. Cela engendre une grosse déception, qui remobilise les Guinéens pour la défense de leurs droits et libertés », a confié à JA le chef de file de l'UFDG. Et parlant des

objectifs de l'Union sacrée dont son parti est membre, l'ancien Premier ministre de Lansana Conté a indiqué cette entité utilisera tous les moyens légaux, y compris les manifestations dans les rues, pour que les promesses soient respectées. Et que faute de quoi, elle demanderait effectivement le départ de la junte et la mise en place d'une transition civile.

À noter que depuis 2023, Cellou Dalein Diallo, poursuivi par la justice dans l'affaire de la vente d'Air Guinée, vit hors de son pays et annonce pour bientôt son retour au bercail.

Kaba Kankoula

INTERVIEW

MILO FC VS AS KALOUM

La ligue guinéenne de football a tranché

Plus de deux semaines après l'incident survenu lors du match de la dernière journée du championnat national entre le Milo FC et l'AS Kaloum ayant entraîné l'interruption du match, la Ligue guinéenne de Football Professionnel s'est prononcée sur l'affaire.

A lors que le Milo FC a déjà fêté le titre avec ses supporters, le club de Nabaya devrait retourner sur le terrain pour confirmer son statut de leader du championnat. Pour cela, il devrait rejouer plus de 90 minutes avec l'équipe de l'AS Kaloum qui devrait signer une victoire impérative pour arranger la place de leader à son adversaire.

La ligue guinéenne de football professionnel a donc décidé d'appeler les deux clubs pour rejouer le match, le vendredi, 05 juillet 2024.

Dans une interview accordée à notre rédaction, Lucien Guilaou, président de la ligue guinéenne de football professionnel a expliqué les enjeux de cette rencontre.

L'Aigle Infos : La ligue guinéenne de football a décidé que le match entre FC Milo et l'AS Kaloum se rejoue. Qu'est-ce qui a prévalu finalement ?

Lucien Guilaou : Bon, il y a une partie de bon sens. Comme vous le savez, la ligue guinéenne de football n'était pas d'accord avec la manière dont la commission de discipline avait pris la décision. Et les arguments présentés dans son rapport ne prenaient pas en compte une reprise de ce match. Nous avons dit que compte tenu de votre rapport et



le délai imparti que nous impose la CAF le 2 juillet en ce qui concerne nos deux représentants sur l'Afrique, nous avons dit que si le délai est maintenu on va prendre une décision en conformité avec les textes parce qu'il y avait aucune date possible pour faire reprendre ce match. Entre-temps les choses ont évolué, et nous avons eu une réunion avec les commissions lundi. Elles nous ont présenté des faits qui plaident pour la reprise du match. L'un des faits c'était l'incohérence entre des images des officiels du match. Le fait aussi que l'arbitre a sifflé la fin du match alors qu'il y avait cinq à six joueurs du Milo FC qui étaient

prêts à rentrer sur le terrain ce qui pourrait dire que le Milo FC était prêt à reprendre le match ; donc nous n'avons pas compris pourquoi il n'est pas allé au bout de sa logique ? Il y'a eu beaucoup d'informations importantes qui ont fait que nous avons appelé le président de la FEGUIFOOT, lui expliquer le problème, et lui à son tour il a appelé le président de la CAF lui expliquer, et finalement nous avons obtenu un sursis.

L'Aigleinfos : Les incidents ont eu lieu le 21 juin dernier lors de la 24^e journée, et c'est ce 02 juillet que vous vous êtes prononcés sur cette affaire. Pourquoi avoir pris assez du temps ?

Lucien Guilaou : Nous n'avons pas pris du temps parce que nous sommes dans le délai. Le règlement est clair, et il dit que l'homologation d'un match ne peut pas se faire avant cinq jours, ça c'est dans tous les championnats. Ça peut même aller jusqu'à trente jours c'est pour permettre à toutes les réclamations ou revendications d'être soulevées avant d'homologuer le match. Sinon tous les résultats qu'on obtient avant la reprise du championnat sont provisoires.

L'Aigleinfos : Selon un communiqué que vous avez publié, il y avait moins d'agents de sécurité le jour des incidents.

Quelles sont les dispositions que vous aviez prises pour éviter ce genre de situation ?

Lucien Guilaou : D'abord avant de répondre à votre question, il faut dire que le match s'est joué le 21 et le 23 juin nous avons reçu les rapports, le 25 juin nous avons reçu les commissions par rapport à la disponibilité sécuritaire du match. Et on ne peut pas prendre une décision après le match. Ce n'est possible dans aucun pays au monde. Maintenant par rapport à votre question sur la sécurité, ça revient au club qui reçoit et même celui qui se déplace de faire en sorte que tout se passe bien. Si tout ne se passe pas bien, ils perdront des points. Ce n'est pas parce que le championnat est fini qu'on ne peut pas perdre des points. À la reprise, nous pouvons appliquer des sanctions. Nous sommes fermes là-dessus. Si les conditions optimales de sécurité ne sont pas réunies, il n'y a pas de raison qu'on rejoue le match.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le président de la ligue guinéenne de football professionnel !

Lucien Guilaou : Je vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

CRISE D'ÉLECTRICITÉ EN GUINÉE

Ce qu'en pense le vice président de l'UFDG, Kalémodou Yansané

Le samedi 29 juin 2024, l'UFDG a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national. Une occasion que l'un de ses vice-présidents, Kalémodou Yansané, a mise à profit pour balayer les arguments brandis par l'EDG pour essayer d'expliquer la grave crise d'électricité que vit la Guinée.

«Les mois précédents, on nous disait que la détérioration de la desserte était due à l'étiage, ce n'est pas vrai. Les barrages de la Guinée sont situés sur la seule rivière appelée Konkouré. Vous avez Garafiri qui est tout à fait en amont, avec une capacité de 75 mégawatts et une hauteur de 75 mètres. Juste après Garafiri, vous avez Souapiti. Vu que Garafiri seul ne pouvait pas fournir toute la Guinée, Souapiti a été construit avec une

puissance de 450 mégawatts. Entre ces deux barrages, il y a Kaléta, qui retient également de l'eau... Il n'y a pas de raison que nous n'ayons pas au moins la moitié de la production de tous ces barrages. Le problème n'est pas là, c'est sûrement le transport de l'énergie produite. La section du câble qui transporte le courant ne suffit sûrement pas pour amener l'électricité de Kaléta et de Souapiti jusqu'à nous. (...). Nous devrions

maintenant libérer le barrage, parce que nous avons plein de centres thermiques. (...) J'ai eu l'honneur d'examiner avec mes collègues de l'Assemblée le projet de la centrale thermique Tè Power qui est actuellement installé à la Tannerie, il fait 50 mégawatts, c'est une installation toute neuve, qui ne produit pas aussi à 100% de son rendement. Pourquoi ? Parce que tout simplement nous aurons appris que le carburant qui a été fourni est

de mauvaise qualité et malheureusement non seulement ce carburant a impacté négativement sur le rendement de ces installations coûteuses, sans parler des véhicules des particuliers. Mais quel est le problème aujourd'hui en Guinée? Où

sont les responsables? Où sont les coupables ? Donc le problème d'énergie de la Guinée ne sera jamais réglé tant qu'on n'aura pas déniché et démasqué complètement voire même sanctionné les coupables.»

Kaba Kankoula

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

MORT DU COLONEL SADIBA KOULIBALY

La réaction des Forces sociales de Guinée

Réagissant à la mort de l'ex-chef d'état-major des Forces armées, le colonel Sadiba Koulibaly, le Barreau de Guinée exige une enquête indépendante sur cette affaire. Une position soutenue par les Forces sociales de Guinée dont la coordination est assurée par Abdoul Sacko.

« Par fidélité à leur ligne de conduite, qui met en avant l'observation de la loi en toute circonstance et fortement préoccupées par la psychose générale créée dans l'opinion publique, suite au communiqué publié par le Procureur près le Tribunal Militaire de Première Instance qui a annoncé le 25/06/24 la mort tragique de l'ancien Chef d'Etat- Major des Armées de Guinée et Attaché d'Affaires à l'Ambassade de Guinée à La Havane, le Général Sadiba KOULIBALY, les Forces Sociales de Guinée saluent et soutiennent le Barreau de Guinée dans sa quête de droit et de vérité face à cette douloureuse circonstance.

Les Forces sociales de Guinée notent avec regret, à travers cette déclaration assez professionnelle et édifiante du Barreau de Guinée, qu'en plus des violations procédurales au cours dudit procès, qui ont été suivies par la tragique



disparition de ce haut officier de l'Armée Guinéenne, que d'autres compatriotes Coaccusés du défunt officier, bien qu'ayant été acquittés, restent encore sans nouvelles quant à leur lieu de détention.

Il est évident, que notre pays peine encore à sécher les larmes des nombreuses

familles qui pleurent la disparition tragique des leurs sans justice équitable et qu'on n'a plus besoin de ces genres de pratiques rétrogrades que dénonce le Barreau de Guinée. Cette prise de position du Barreau de Guinée reste à la fois une conduite Républicaine hautement responsable et une invite à la responsabilité

patriotique de tous face aux défis et problèmes de Gouvernance qui minent le progrès de notre pays.

C'est pour cela, les Forces Sociales de Guinée, adressant leurs condoléances les plus attristées à la famille biologique du défunt, à l'armée Guinéenne et au peuple de Guinée, réitère leur soutien

indéfectible au Barreau de Guinée et en appellent à la solidarité des autres corporations du pays.

Les Forces Sociales de Guinée comptent, ainsi, sur le sens élevé de responsabilités des autorités judiciaires, militaires et administratives concernées pour répondre avec diligence à cet appel du Barreau de Guinée, qui exprime un sentiment généralisé du peuple dans sa diversité.

Ensemble pour une Guinée apaisée des vertus humanitaires, des lois et de la responsabilité patriotique pour le bien-être collectif et individuel.

Paix à l'âme du défunt.

Responsabilité, Vérité, Justice et Réparation pour une Guinée de paix et de droits », a écrit la Coordination du FFSG.

Kèfina Diakité

DÉCÈS DU COLONEL SADIBA KOULIBALY

Le Barreau de Guinée monte au créneau et exige une enquête indépendante

Le Barreau de Guinée, à travers une déclaration publiée dans la presse, exige une enquête sur le décès de l'ex-chef d'état-major général des armées, le colonel Sadiba Koulibaly. Un décès survenu le 22 juin mais qui n'a été annoncé que le 25 juin par le parquet milite.

« Le Barreau de Guinée a appris avec consternation le décès du Général Sadiba KOULIBALY, ancien membre du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) et ancien Chef d'Etat- Major Général des Armées.

Le Barreau de Guinée présente ses condoléances les plus émues à sa famille, à ses compagnons d'armes, à ses proches et au Peuple de Guinée.

D'après le communiqué publié par le Parquet près le Tribunal Militaire de Première Instance Permanent de Conakry en date du 25 juin 2024, le Général Sadiba KOULIBALY serait décédé le 22 juin 2024. Mais l'annonce de son décès n'est intervenue que le 25 juin 2024.

La mort de cet Officier

Général de l'Armée guinéenne, au-delà de la vive émotion qu'elle suscite au sein de l'opinion, soulève de nombreuses questions qui méritent d'être rapidement élucidées.

En effet, il est important de noter, sans se prononcer sur le fond du procès qui a été ouvert contre lui et sept autres militaires, les faits suivants :

- Sa radiation est intervenue alors que le jugement qui le condamne n'est pas encore définitif. Ce qui constitue une violation de l'article 38 de la loi n°001/CNT/2012 portant statut général des militaires et surtout de la présomption d'innocence.

- Après sa condamnation, il a été conduit dans un endroit inconnu au lieu d'être détenu à la maison centrale. Ce qui a empêché ses avocats d'être en

contact avec lui pour préparer son procès en appel.

- Les six militaires jugés dans le même procès que lui, ont été renvoyés des fins de la poursuite pour délits non constitués. Mais au lieu d'être mis en liberté, ils continuent d'être privés de leur liberté, en violation de l'article 546 du code de procédure pénale.

- Un autre militaire qui avait bénéficié d'un non-lieu dans la même affaire est toujours détenu dans un endroit inconnu.

Ces faits contribuent malheureusement à créer une atmosphère de peur dans la cité, mais aussi des doutes sur les causes et les circonstances du décès du Général Sadiba KOULIBALY.

Le Barreau de Guinée fidèle à sa tradition :

- Condamne fermement ces pratiques que le peuple de Guinée croyait à jamais révolues ;

- Exige l'ouverture d'une enquête indépendante afin de déterminer notamment les causes et les circonstances de la mort du Général Sadiba KOULIBALY ;

- Exige qu'il soit associé à toute enquête qui serait ouverte dans ce sens ;

- Dénonce l'inaction et le silence du Procureur Militaire près le Tribunal Militaire de Première Instance Permanent de Conakry et du Procureur Général près la Cour d'Appel

de Conakry face à ces violations graves des droits de l'Homme ;

- Demande à ces deux procureurs d'indiquer sans délai à l'opinion nationale et internationale, le lieu où était détenu le Général Sadiba KOULIBALY, ainsi que celui où sont détenus les autres militaires ;

- Exige la mise en liberté immédiate de ces derniers, conformément aux dispositions des articles 284 et 546 du code de procédure », a écrit le Barreau de Guinée.

Kaba Kankoula



SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le ministre Aboubacar Camara sur les sites des barrages de Souapiti et Kaléta

Le ministre de l'Energie, de l'hydraulique et des Hydrocarbures, Aboubacar Camara a effectué mercredi 03 juillet 2024 a une visite de terrain sur les sites des barrages Souapiti et Kaléta. Une visite qui a permis de comprendre le fonctionnement de ces deux grands barrages du pays, et certains problèmes dont la baisse du niveau de l'eau.

«Vous avez tous vu ce qu'il y a sur le terrain. Je ne vois aucun gouvernement, aucune autorité privé sa population d'électricité s'il n'y a pas de difficultés. Ces défis auxquels nous faisons face aujourd'hui, nous seuls, nous ne pourrions pas les surmonter, on les surmontera avec tous les acteurs. Mais les acteurs qui sont plus proches de nous, qui sont intermédiaires entre nous et cette population qui est souvent manipulée, ce sont les médias. Vous voyez souvent sur les communiqués d'EDG écrire : suite à l'explosion du dépôt d'hydrocarbures et à la baisse d'eau au niveau des barrages hydroélectriques de Souapiti et Kaleta, EDG ne pourra pas faire ceci ou cela. En résumé, il n'y a pas d'autre explication, c'est ça. Quand il y a eu l'explosion du dépôt d'hydrocarbures, les groupes



thermiques ont été affectés et on a même perdu la centrale de K-Energie. Ce qui a permis à ce que l'hydraulique prenne le relais. Et par la suite, on fait face à un défi climatique...Et

cela interpelle l'ensemble des acteurs sur nos comportements vis-à-vis de la nature. Le gouvernement n'est plus en train de réfléchir, mais est dans la solution. Nous

sommes en train de travailler pour apporter des solutions à court, moyen et long terme. Il y a plusieurs facteurs qui font qu'on s'est retrouvé dans cette crise. Mais le plus important

est de savoir tirer les leçons pour ne plus nous replonger dans la même crise. Et cela demande des solutions adaptées. Ces solutions, si nous les prenons aujourd'hui à la hâte, ce sont les mêmes populations qui font nous critiquer parce que notre besoin ne sera pas résolu...Je voudrais que vous soyez des vecteurs de transmission pour dire que nous sommes dans la solution. Ce n'est pas le temps de la réflexion, on est dans la solution et on travaille d'arrache-pied pour inverser cette situation...», a déclaré le ministre Aboubacar Camara en charge de l'énergie, de l'hydraulique et des hydrocarbures.

Mamadou Oury

TRANSITION CNRD

L'Union sacrée réagit à la déclaration des évêques

Le mercredi 03 juillet 2024, les acteurs politiques membres de l'Union Sacrée se sont retrouvés pour réagir à la déclaration des évêques, se prononcer sur la fin de la transition guinéenne et le manque de dialogue entre les dirigeants actuels et la classe socio-politique guinéenne.

Le porte-parole de circonstance de cette rencontre, Ibrahima Sory Diallo de l'ADC-BOC, est revenu sur les objectifs de cette rencontre «Nous avons pris acte de la déclaration, chacun interprète de sa façon. Ces évêques ont donné leur position, ils peuvent avoir raison, d'autres personnes également. D'ailleurs dans notre déclaration, on dit que le 31 décembre 2024 la transition doit prendre fin. Donc, nous nous pensons qu'aujourd'hui les autorités de la transition n'ont qu'une seule chose à faire. C'est de se retrouver tête à tête avec la classe socio-politique, que tout le monde puisse aller sur de nouvelles bases. Parce que lorsqu'on ne table pas on sera surpris par les événements qui vont suivre. Et je ne vais pas conseiller au CNRD de rester derrière les civils qui sont en train de leur donner des idées, des

positions vraiment machiavéliques pour estimer qu'on peut diriger une nation par la force, ça ne marchera pas. Nous nous pensons que nous avons accepté à un moment donné de venir au cadre de dialogue c'était pour trouver des solutions. Et on s'est sacrifié et c'est ce qui a d'ailleurs scindé la classe politique en deux: certains ont refusé et d'autres ont accepté. Et ceux qui ont accepté ont fini par être déçus par rapport à la mise en œuvre des résolutions. Les mêmes personnes qui ont empêché la mise en œuvre de ces résolutions ont été reconduites par le Président de la transition lors de la mise en place du nouveau gouvernement».

Et d'ajouter: «C'est important aujourd'hui de rappeler que le Général n'a pas pris le pouvoir pour qu'il approche des gens qui viendront faire leurs propres affaires dans la gestion de la



transition. Il a donné une position claire et il a donné la position du CNRD pour la gestion de la transition. Nous, nous le soutenons dans ce sens mais lorsque cette position change, il est important qu'on vienne table avant qu'il n'y ait prise de

position de part et d'autre et ça a commencé...Nous nous pensons que cette démarche des évêques est normale. Le CNRD doit en tirer profit pour qu'on puisse aller à des nouvelles bases .parce que lorsqu'un premier se lève pour

dire qu'il y'aura glissement comme si c'est lui qui a fait le coup d'Etat le 05 septembre (2021), c'est grave. Et il n'a pas été recadré et c'est ce qui fait hic chez nous la classe socio-politique».

Mamadou Oury

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

Les attentes du porte-parole de l'OGDH, Alsény Sall

Dans une interview accordée à nos confrères d'Africaguinee.com, Alsény Sall, porte-parole de l'OGDH, est revenu entre autres sur le procès du 28 septembre 2009 dont le verdict est attendu à la fin de ce mois de juillet 2024.

A propos du déroulement du procès des événements du 28 septembre 2009, Alsény Sall de l'OGDH dira ceci: «Concernant le déroulement du procès des événements du 28 septembre 2009, nous disons qu'à ce stade, il y a quand même des motifs de satisfaction sur certains aspects. Comme vous le savez, ce procès historique s'inscrit dans la construction de la mémoire collective de ce pays car vous n'êtes pas sans savoir que beaucoup de gens doutaient de la capacité de l'État guinéen de pouvoir organiser un tel procès de crimes de masse qui a indigné au-delà de nos frontières. Comme pour dire que tout est question de volonté politique».

À la question de savoir si l'OGDH est satisfaite du déroulement du procès, son porte-parole a répondu en ces termes: «Est-ce que le procès a été à la hauteur de nos attentes? Nous dirons que même s'il reste encore des zones d'ombres qui n'ont pu



être élucidées malheureusement à travers ce procès à cause notamment de l'option prise par les accusés de nier systématiquement les faits sans apporter leur contribution à la manifestation de la vérité dans cette affaire, nous avons quand même salué le fait que ce procès se tienne

en présence de tous les accusés. Certains pensaient que parmi les présumés auteurs des atrocités, il y en avait qui n'allaient jamais répondre de leurs actes en raison de leurs statuts ou des positions de force qu'ils occupent dans ce pays. Nous disons que force doit rester à

la Loi, ce, en toute circonstance pour que vive l'état de droit garant de l'égalité des citoyens devant la Loi.

L'autre motif de satisfaction pour nous dans ce procès est le fait qu'il a permis aux victimes de venir se libérer de leurs fantômes qui les hantaient depuis ces

événements en venant témoigner à l'audience devant toutes les caméras ce qu'elles ont vécues et vues et demander justice pour toutes les victimes même celles parmi elles qui ont disparu ou qui sont mortes. Le troisième élément dont il faut également se féliciter c'est le fait que le procès a été médiatisé. Pour nous, cela est essentiel car au-delà du tribunal, l'opinion publique nationale et internationale s'est faite également une idée de ce massacre. Le fait que le procès a été public et médiatisé cela participe également à l'éducation aux droits de l'homme des citoyens et par ricochet au renforcement de l'État de droit.

Concernant le verdict, nous osons croire qu'il sera à la hauteur des attentes des victimes et du peuple de Guinée qui attendent ce moment depuis plus de 13 ans maintenant pour qu'il n'y ait plus jamais ça en Guinée».

Kéfina Diakité

MAURITANIE

Ghazouani réélu président au premier tour

Le président mauritanien sortant Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a été réélu dès le premier tour pour un second mandat avec 56,12% des voix, a annoncé lundi la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

M. Ghazouani devance largement son principal rival, le militant anti-esclavagiste Biram Dah Abeid, qui a obtenu 22,10% lors du vote samedi, selon les résultats annoncés devant la presse par le président de la Ceni, Dah Ould Abdel Jelil. Biram Dah Abeid a déclaré dimanche qu'il ne reconnaîtrait pas les résultats officialisés par la Ceni, instrumentalisée selon lui par le pouvoir.

Le candidat islamiste de Tawassoul, premier parti d'opposition à l'Assemblée nationale, Hamadi Ould Sidi El Mokhtar, se classe troisième avec 12,78% des suffrages, selon ces résultats.

« Nous avons tout fait pour préparer les conditions d'une bonne élection et nous y avons relativement réussi », a déclaré le président de la commission électorale.

M. Ghazouani, militaire de carrière de 67 ans et grand favori de l'élection, l'avait déjà emporté au premier tour en 2019 avec un score un peu moindre de 52%. Les Mauritaniens ont donc choisi la continuité à la tête de leur pays de 4,9 millions d'habitants qui n'a plus connu d'attaque jihadiste sur son sol depuis 2011 alors qu'elles abondent au Mali voisin et ailleurs au Sahel.

« Hold-up »

Les résultats publiés depuis samedi soir en continu, bureau par bureau, sur une plateforme officielle en ligne, ne laissent guère de doute sur l'issue du scrutin. « Nous ne reconnaitrons que nos propres résultats et sur cette base, nous descendrons dans la rue pour refuser le hold-up électoral », a prévenu Biram Dah Abeid.

Dimanche, en fin d'après-midi, certains de ses supporters ont brûlé des pneus et poubelles et perturbé la circulation dans certains quartiers. Depuis, les forces de sécurité bouclent son siège de campagne. Son porte-parole a annoncé l'arrestation de son directeur de campagne. Tard dans la soirée, le ministre de l'Intérieur a prévenu lors d'une déclaration à la presse qu'il « ne tolérera aucun agissement de nature à perturber la quiétude et la tranquillité des citoyens et des résidents installés chez nous ».

La présence policière s'est fortement accrue dans la capitale. Le candidat islamiste a déclaré samedi « rester attentif à tout manquement » tout en appelant ses militants à s'éloigner de tout ce qui peut créer le désordre et perturber la tranquillité des gens.

M. Ghazouani a fait de l'aide aux plus démunis et à la jeunesse un de ses chantiers prioritaires. En Mauritanie, les moins de 35 ans, qui représentent plus de 70% de la population, partent de plus en plus vers l'Europe ou les Etats-Unis, poussés par l'espoir d'une vie meilleure.

Après un premier mandat entravé par l'épidémie de Covid-19 et les conséquences de la guerre en Ukraine, M. Ghazouani espère réformer davantage au cours d'un second mandat de cinq ans grâce à des perspectives économiques favorables. Sur la période 2024-2026, la croissance devrait être de 4,9%

en moyenne, grâce au lancement de la production de gaz au second semestre 2024, estime la Banque mondiale. L'inflation est passée d'un pic de 9,5% en 2022 à 5% en 2023, et devrait continuer à diminuer pour atteindre 2,5% en 2024.

Aucun incident majeur n'a été signalé au cours de la présidentielle marquée par un taux de participation en baisse par rapport à 2019, s'élevant à 55,39%. La Mauritanie a connu une succession de coups d'Etat de 1978 à 2008, avant que l'élection de 2019 ne marque la première transition entre deux présidents élus.

AFP

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

ÉTATS-UNIS

La Cour suprême étend l'immunité présidentielle, une victoire pour Trump

La Cour suprême américaine à majorité conservatrice a étendu lundi l'immunité pénale du président, une victoire pour Donald Trump dont le procès fédéral est une nouvelle fois retardé, tandis que son adversaire Joe Biden a dénoncé un « dangereux précédent ».

En décidant le 28 février de se saisir de cette question, puis en fixant les débats près de trois mois plus tard, la plus haute juridiction des Etats-Unis avait déjà considérablement différé le procès fédéral de l'ex-président républicain pour tentative d'inverser illégalement les résultats de l'élection de 2020 remportée par Joe Biden.

Par une majorité de six voix contre trois – les juges conservateurs contre les progressistes – la Cour considère que « le président ne jouit d'aucune immunité pour ses actes non officiels » mais qu'il « a droit au moins à une présomption d'immunité pour ses actes officiels ». Au nom de la majorité, le président de la Cour, John Roberts, motive cette décision par des « principes constants de séparation des pouvoirs ».

La Cour renvoie donc le dossier au tribunal de première instance pour déterminer quels actes sont potentiellement immunisés de poursuites pénales. A charge pour l'accusation de démontrer qu'ils ne le sont pas lorsqu'ils ont été accomplis dans l'exercice de ses fonctions. Donald Trump s'est félicité d'une « décision historique », assurant qu'elle invalidait l'essentiel des charges dans les quatre procédures pénales contre lui.

Lors d'une allocution télévisée, Joe Biden a lui



dénoncé une décision qui crée un « dangereux précédent », car les pouvoirs de président « ne seront plus limités par la loi ». Par cette jurisprudence, Donald Trump sera « enhardi à faire ce qu'il veut, quand il veut » en cas de victoire à la présidentielle de novembre, a estimé son adversaire démocrate.

« Roi »

Au-delà du cas de Donald Trump, cette décision « redéfinit l'institution de la présidence » en transformant son titulaire en « roi au-dessus des lois dans chaque usage de son pouvoir officiel », écrit la juge Sonia Sotomayor, dans son avis de désaccord auquel se joignent ses deux collègues progressistes.

« Quand le président le fait, ça veut dire que ce n'est pas illégal », ironise sur X John

Dean, conseiller juridique de la Maison Blanche au moment du scandale du Watergate en 1974, citant la ligne de défense du président de l'époque Richard Nixon. « Confirmé par la Cour suprême des Etats-Unis en 2024 », conclut-il.

Selon Steven Schwinn, professeur de droit constitutionnel à l'Université de l'Illinois à Chicago, « dans la mesure où Donald Trump essayait de faire traîner le dossier jusqu'à après l'élection, il a totalement réussi ». La décision « va gravement entraver les poursuites contre un ex-président puisque ses actions officielles et non officielles sont si souvent entremêlées », s'inquiète-t-il.

Faute de véritable procès avant le vote, « il pourrait y avoir des audiences détaillées sur les faits incriminés dans l'acte

d'accusation pour déterminer sur lesquels joue l'immunité, ce qui permettra de rappeler à la population tous les actes de Trump et les événements du 6 janvier » 2021, souligne néanmoins l'ex-procureur fédéral et professeur de droit pénal Randall Eliason. L'ensemble de la procédure en vue de ce procès, initialement prévu à partir du 4 mars, était déjà suspendue depuis quatre mois.

« Pour la postérité »

Lors des débats, si les juges s'étaient montrés généralement sceptiques face à l'immunité absolue revendiquée par Donald Trump, plusieurs avaient insisté sur les répercussions à long terme de leur décision. « Nous rédigeons une règle pour la postérité », avait ainsi observé le conservateur Neil Gorsuch,

en référence au caractère inédit de la question.

Visé par quatre procédures pénales, Donald Trump fait feu de tout bois pour passer en jugement le plus tard possible, en tout cas après le scrutin présidentiel. Reconnu coupable le 30 mai par la justice de New York de « falsification comptable aggravée pour dissimuler un complot visant à pervertir l'élection de 2016 », il connaîtra le 11 juillet sa peine.

Mais selon plusieurs médias américains, les avocats de Donald Trump ont envoyé lundi une lettre au juge dans cette affaire, pour revenir sur la condamnation et repousser le prononcé de la peine à la lumière de la décision de la Cour suprême. Cette première condamnation pénale, inédite pour un ancien président américain, sera selon toute probabilité la seule avant le vote.

A force de recours, les avocats de Donald Trump sont parvenus à repousser jusqu'à nouvel ordre les autres procès, au niveau fédéral pour rétention de documents classifiés après son départ de la Maison Blanche et devant la justice de l'Etat clé de Géorgie (sud-est) pour ingérence électorale en 2020. S'il était de nouveau élu, il pourrait, une fois investi en janvier 2025, ordonner l'arrêt des poursuites fédérales à son encontre.

AFP

CULTURE

L'hommage ultime du ministère à Mory Djely Deen Kouyaté

Le samedi 29 juin 2024, le ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat Moussa Moïse Sylla, à la tête d'une grande délégation du département a réceptionné la dépouille mortelle de Mory Djely Deen Kouyaté à l'aérogare du fret vers 21 h qu'il a par la suite accompagnée jusqu'à l'hôpital Ignace Deen. Le dimanche 30 juin, les

obsèques de l'illustre disparu ont eu lieu au Palais du Peuple, en présence de nombreuses personnalités, de parents, et de sympathisants.

Dans son intervention de circonstance, le ministre de la Culture a salué le talent artistique de celui que l'on appelait affectueusement le Bélébéléba de la musique guinéenne. «Aujourd'hui même face à ce corps inerte et

inanimé, ce n'est pas la mort que nous célébrons mais la vie. Oui, la vie d'un artiste qui a su marier la tradition et la modernité, portant haut les valeurs de la musique guinéenne », a-t-il déclaré. Avant de faire savoir que Mory Djely Deen laisse un vide difficile à combler. Le ministre Moussa Moïse Sylla a transmis les condoléances du Président de la République, du

Premier ministre, et du gouvernement à la famille, et assuré du soutien du président. Il n'a pas manqué de présenter aussi ses condoléances à la famille de Madame Fanta Kaba des Ballets Africains.

Le Ministre et sa délégation se sont rendus à la grande mosquée Fayçal pour la prière funèbre, avant de se diriger vers le cimetière de Cameroun pour

l'inhumation de Mory Djely Deen Kouyaté. Par ailleurs, une autre délégation conduite par le Secrétaire Général, Monsieur El Hadj Ibrahima Kobelé Kéita, a visité la famille éplorée pour réitérer les condoléances du ministère. Que l'âme de Mory Djely Deen Kouyaté repose en paix.

Mamadou Oury

BOXE

Pourquoi Aleksandr Usyk a renoncé à sa ceinture IBF ?

Dans les années 1968-69, les allemands de l'Est étaient venus boxer en Guinée dans le cadre d'un échange culturel. Les petits Guinéens pensaient dur comme pierre que les Alkaly Daffé, les Barry Sadio et les Kanté (le parachutiste) allaient esquinter les Allemands. On est allé au Palais des sports pour voir, on n'avait pas de ticket d'entrée. On a profité pour jouer dans les différents terrains de basket et de handball, ces endroit aménagés étaient à la longue devenus des parkings, tous les sports se faisaient dans la salle omnisport, qui va même servir de symposium pour les anciennes gloires du sport. La boxe guinéenne vit-elle ?

Parlant d'Aleksandr Usyk, qui a raflé toutes les ceintures des 4 fédérations mondiales de boxe, n'est pas donné à n'importe qui, mais cela ne signifie pas qu'on est le plus fort du monde. C'est comme un championnat de football où on peut gagner contre le plus fort et perdre devant le plus faible. Il y a des paramètres qui comptent dans le décompte, tel que l'arbitrage, tels que les juges, tels que des victoires de chance, et aussi des raccourcis insoupçonnés. Aleksandr Usyk, a raflé toutes les 3 ceintures WBO, WBA, IBF à Anthony Joshua, mais Joshua n'est pas celui qui a battu tous les autres de la catégorie des lourds-légers, un à un, puisque Joshua a été mis KO par Andy Ruz, qui n'a aucune ceinture. Avec Tison Fury, apparemment, c'était une autre paire de manche.

Tous les spécialistes avaient donné Tison Fury gagnant d'avance pour sa carcasse, ses 12 kilos, ses 15 centimètres de plus et ses 34 victoires, dont 24 KO contre des mastodontes, des poids lourds. A vue d'œil, Usyk va se faire démolir. Mais pour ce dernier, Tison Fury est un infatué extravertie, qui n'a pas une technique de combat à le vaincre et à le convaincre. Il peut le défier et tenter de lui



prendre sa ceinture, quitte à prendre des coups de battoir à couper le souffle. Quant au poids et à la taille, la masse adipeuse de Tison Fury montre un manque notable d'entraînement, sa vitesse d'exécution en fera défaut. Avec ces points faibles, il peut tenter le challenge. Malgré tout, il appréhendait le colosse, qui ne cessait de l'intimider par sa frime et son esbrouffe. Même au dernier face à face, sur le ring, c'est à la dernière minute qu'il est venu plonger son regard d'aigle dans les yeux du géant, qui n'a pu le

soutenir qu'en faisait des grimaces et singerie.

Dans un jaugeage de personnalité et test de psychologie, l'agitation est un signe de manque d'assurance. A partir de là, Usyk a une résolution : il fallait aller au four. La meilleure défense étant l'attaque, il faut aller à l'abordage, et c'est le Gypsy king qui a fondu sur son adversaire pour être aussitôt acculé dans les cordes et pour encaisser d'entrée de jeu, c'est-à-dire dès la première touche de balle, pardon, de

gong, deux larges crochets au nez, dans l'angle du ring. C'était fini. Pour la plupart des 12 rounds, Tison Fury a joué dans son camp, dos aux cordes, même dans les rounds où il nettement dominé, mais non sans encaisser des coups marquants d'Usyk. Les 4 ; 5 ; 6^{ème} rounds notamment. Les 12 kilos de plus n'étaient que du lard, Usyk tout en muscles dur, a donné des coups qui ont secoué, toute la graisse, toute la salle, et qui ont fait saigner Tison de la bouche, du visage et du nez. Il n'a cessé de toucher à ce nez fragile. Il semble que c'est son point faible, comme M'Bappé, désormais. Francis N'Ganou avait aussi touché à ce fameux nez. Dans tous les 12 round, Tison Fury a encaissé des coups qui ont ébranlé et lui et la salle. S'il avait enchaîné comme au 5^{ème} et 6^{ème} round, Usyk serait cuit avant les 12 rounds. On revoie ce coup au corps qui lui avait coupé le souffle, dans les cordes au 6^{ème} round. C'est dans ce seul round qu'on a vu Usyk chercher à fuir dans le ring, mais Gypsy king s'est contenté de donner des coups de battoir isolés et espacés pour encaisser des contres foudroyants et dans un enchaînement incroyable de rapidité. C'est le Usen Bold du poing. Usyk n'a pas de préférence manuel, seulement, attention à son poing gauche ! Anthony Joshua et Daniels Dubois en savent quelque chose.

Le Gypsy King était KO dès le 9^{ème} round, si Usyk n'avait pas confondu vitesse et précipitation, si certains crochets larges qui passaient avaient touché le visage de Tison... c'était autre chose. On peut se demander aussi pourquoi l'arbitre n'avait pas arrêté la promenade dans les cordes de "Gypsy king" ? En tout cas, c'est du jamais vu comme spectacle sur un ring de boxe ! On a arrêté la raclée de Mike Tison par Evander Holyfield pour moins que ça. Quand un boxeur ne répond plus à la suite d'une volée de coups... mais bon, Tison Fury doit une fière chandelle à l'arbitre. Malgré tout, parmi les trois juges, un a eu le bon sens de voter pour Tison. C'eût été un scandale si on avait déclaré Tison vainqueur. Voilà ce qu'on disait plus haut dans les paramètres de victoire. Un boxeur peut être malmené pendant 11 rounds, un seul

coup de l'autre le met KO et les victoires des rounds ne comptent plus. Voilà l'irrationalité dans la boxe.

La décision des arbitres du premier combat Evander Holyfield-Lennox Lewis était très contestée. Beaucoup avaient vu Lennox Lewis gagnant, mais les juges ont déclaré match nul, et lors du deuxième combat, beaucoup avaient vu un nul, les arbitres ont déclaré Lewis gagnant.

Maintenant que Tison Fury a pris conscience de son humiliation pour s'entraîner plus durement, en quelques semaines, il a fondu de ses kilos de graisse, il a un corps plus ferme. Il y a de quoi s'inquiéter dans le camp Usyk, qui sait que le prochain combat ne sera pas une promenade de santé, mais d'hôpital, lors de la revanche du 21 décembre 2024. On l'a vu Usyk revenir dans son vestiaire soutenu par un homme, et il n'arrêterait pas de saigner pendant de la conférence de presse.

Pour ne pas laisser tout lui reprendre par Tison Fury, qu'il n'aime pas du tout, il faut le dire de passage, il a préféré renoncer à la ceinture IBF (international Boxing fédération) et l'a offerte comme cadeau et comme enjeu du prochain combat Anthony Joshua-Daniel Dubois, deux boxeurs plus modestes. Le faisant ainsi, Usyk n'a-t-il pas le calcul qu'il pourrait la reprendre, plus tard, au vainqueur, puisque Tison ne pourra pas descendre de catégorie pour aller la chercher. On peut tenter un challenge, en montant de catégorie, comment appellerait-on celui qui veut descendre de catégorie ? dans ce cas, Tison ne sera jamais le champion incontesté de Word boxing Council, WBC, de Word boxing organisation, WBO, de Word boxing Association, WBA et de Word boxing fédération IBF. Comme Usyk ne l'aime pas du tout, il a préféré donner la ceinture IBF. Machiavélique !

Le 21 décembre sera le quitte ou double pour Tison Fury, pour laver son humiliation du 18 Mai, ou la confirmation pour Usyk, et le vainqueur de Joshua-Dubois peut-être à sa portée, à moins d'un autre scénario renversant.

Si Tison Fury a tiré les leçons de sa râclée, ça va se savoir pour Usyk, le croit-on, mais attendons de voir, puisqu'il ne fera pas martingale.

Moïse Sidibé

IN MEMORIAM

Il y a un an Hadja Rabiathou Sérah Diallo



28 juin 2023 - 28 juin 2024
Née le 31 décembre 1949 à Mamou, Hadja Rabiathou Sérah Diallo nous a quittés le 28 juin 2023 des suites de maladie à Conakry. Pour camper la personnalité de Hadja Rabiathou Sérah Diallo,

je publie un extrait de la préface signée de l'honorable Michel Kamano du livre «Hadja Rabiathou Sérah Diallo, vie et combats d'une égérie syndicale « Harmattan Guinée. «...Au moment où la Guinée traversait la pire crise sociale, avec un pouvoir militaire en maille à partir avec les leaders politiques et les syndicats, pour la promotion de la démocratie dans notre pays, Mme Rabiathou Sérah Diallo n'hésitait jamais à se mettre en première ligne face aux forces de l'ordre à la gâchette souvent facile. nationale Risquant ainsi sa vie, elle a

failli la perdre le jour du 17 janvier 2007, où elle est tombée au marché Yenguéma de Conakry, asphyxiée par les gaz lacrymogènes, alors qu'elle était porteuse d'une lettre ouverte au pouvoir, adressée au Président de l'Assemblée nationale. Très respectueuse des autorités à tous les niveaux, la syndicaliste chevronnée qu'est Mme Rabiathou Sérah Diallo, ne s'y oppose que pour défendre les intérêts des administrés et surtout lorsqu'elle constate que le pouvoir manque à ses devoirs vis-à-vis des populations en général et des travailleurs en particulier...»

Paix à son âme !